



Accessibilité aux personnes handicapées



Durée

14.00 Heures
2 Jours



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Personne ayant une expérience professionnelle dans le domaine du bâtiment et connaissant les notions de base relatives à la sécurité incendie (classement des bâtiments, etc.) et à la technologie du bâtiment.

Objectifs :

S'informer et développer ses connaissances sur la nouvelle réglementation accessibilité aux personnes handicapées découlant de la loi du 11 février 2005 afin de les appliquer à un projet de construction ou de réhabilitation.

Contenu

JOURNÉE 1

• MATIN

- Définition des notions importantes introduites par la loi du 11 février 2005
- Obligations applicables aux ERP : textes applicables, travaux et / ou bâtiments concernés, remise en accessibilité, diagnostic, article GN8
- Obligations applicables aux logements : textes applicables, travaux et / ou bâtiments concernés
- Obligations applicables aux lieux de travail : textes applicables, travaux et / ou bâtiments concernés, évolution du code du travail
- Obligations applicables aux voiries et aux espaces publics : textes applicables, travaux et / ou espaces concernés
- Procédures réglementaires applicables aux travaux : demande d'autorisation de travaux, dérogations, contrôle technique, attestation fin de travaux

• APRES MIDI

- Les règles techniques communes applicables aux ERP, bâtiments d'habitation collectifs et maisons individuelles

JOURNÉE 2

• MATIN

- Prescriptions spécifiques applicables aux ERP
- Prescriptions spécifiques applicables aux logements
- Prescriptions applicables aux lieux de travail
- Prescriptions applicables à la voirie

• APRES MIDI

- Exercices et validation des connaissances
- Cas pratique sur le site choisi par le client



Moyens pédagogiques

Présentation powerpoint présentant les règles avec de nombreuses illustrations.



Modalités d'évaluation

Autoévaluation par les stagiaires concernant l'atteinte des objectifs visés.

Documents délivrés :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (employeur)